

Interview de Monsieur Mohamed TAHMI, Ministre de la jeunesse et des sports algériens

Invité de la rédaction/Souhila El hachemi - 22 avril 2013

Les jeunes et la carte de jeune, un vieux projet que vous souhaitez relancé. C'est une réalité aujourd'hui ou c'est un simple effet d'annonce, Monsieur le Ministre ?

Je vous confirme que c'est bien une réalité. J'espère que dans les prochaines semaines, cette carte entrera en vigueur. On a pris un peu de temps puisque le projet a démarré il y a de cela 4 à 5 mois et que ça implique d'autres ministères. Je préfère que ça prenne un peu plus de temps et que ça devienne une carte pérenne dans le temps pour permettre aux jeunes d'accéder à un certain nombre d'infrastructures et un certain nombre de service public.

Alors, c'est une réalité, vous le confirmez ce matin mais que comptez-vous faire puisque c'est une décision multisectorielle ?

Tous d'abord, en ce qui concerne le Ministère de la Jeunesse et des Sports, cette carte donnera accès à toutes les infrastructures de jeunesse, particulièrement les auberges de jeunesse. Nous voulons que les auberges de jeunesse qui aujourd'hui sont de qualité correcte puissent permettre à notre jeunesse de l'utiliser surtout pour le tourisme national et les échanges de jeunes. Notre souhait est de voir notre jeunesse utiliser à titre individuel ces infrastructures et non dans le cadre de voyages organisés. Notre objectif est de permettre à nos jeunes de se déplacer seul et par petits groupes et de bénéficier de ces infrastructures. C'est une partie des infrastructures qui sont mises à la disposition de la jeunesse.

Alors cette carte de jeune, concrètement, elle offrira des gratuités à toutes les prestations nécessaires qui concernent les activités sportives, les activités de loisirs, le transport ?

Non, je ne pense pas. Pour ce qui est du secteur de la jeunesse et des sports, l'accès à nos infrastructures est gratuit. Il faut juste l'organiser. Cette carte permettra aux jeunes de traverser les wilayas, de promouvoir le tourisme de jeunes. En matière de transport, il y aura certainement des réductions et c'est pour cela que l'on a pris un peu de temps, surtout pour ce qui est des réductions pour les jeunes au niveau des transports publics. On ne peut pas imposer la gratuité au niveau des transporteurs privés. Il y a des implications financières extraordinaires. Il faut qu'il y ait une carte bien réfléchi, qui puisse être pérenne dans le temps et non un effet d'annonce. Donc, ça prend un peu de temps et je pense que ce temps est nécessaire pour mettre cette carte véritablement en place et qu'elle soit effective et efficace pour les activités de notre jeunesse.

Alors, il faut un temps nécessaire mais combien ? Serais-ce pour les prochaines semaines ou va-t-il falloir attendre plusieurs années ? Vous n'êtes pas le premier à l'avoir annoncé déjà ?

Non, nous, nous l'avons inscrite dans un programme. Aujourd'hui cette carte a été discutée à plusieurs reprises dans le cadre du comité intersectorielle qui est présidé par le secrétaire d'état à la jeunesse et qui est composé de plus d'une dizaine de ministères. Le projet est en cours. Je pense qu'il sera finalisé, je l'espère dans les prochaines semaines, en espérant que ce sera lancé bien avant le 5 juillet.

Bientôt ?

Avant le 5 juillet, in ch'allah.

Alors, je vous inviterais pour le 5 juillet puisque ce sera la fête de la jeunesse. Peut-on aussi parler des auberges de la jeunesse. Elles ne sont pas nombreuses, pratiquement 150 à travers tous le territoire national mais certains considère qu'elles sont dans un état de délabrement qui ne permet pas l'accès aux jeunes. Es-ce que c'est une réalité.

C'est complètement faux. Je peux vous assurer que les nouvelles constructions sont de qualité. Il y a un programme qui a été lancé depuis longtemps pour la rénovation des anciennes auberges. Je puis vous assurer qu'aujourd'hui ces auberges offrent une qualité de service très correcte.

Et les anciennes ?

Presque toutes les anciennes auberges ont fait l'objet de réhabilitations. A ma connaissance, ce programme se terminera d'ici la fin de l'année. Presque toutes les auberges de jeunes qui existaient auparavant ont été rénovées ou sont en cours de rénovation.

Pour quel montant – l'incidence financière ?

Elle est énorme. Cette incidence financière n'est pas propre à la rénovation de ces infrastructures. Mais d'une manière générale au niveau du plan quinquennal, c'est une histoire de plusieurs milliards de dollars. Je parle de ce qui est au niveau du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Nous avons en moyenne 1 milliard de dollars par année en matière d'investissement et de rénovation des infrastructures sportives. Ce qui est énorme et c'est un effort considérable. Le défi n'est pas de réaliser parce que nous sommes dans la réalisation. Le défi est de faire fonctionner tout ce qui a été réalisé ou tout ce qui sera réalisé. L'effort a été important.

Nous allons avoir beaucoup d'infrastructure qu'il faudra faire fonctionner en créant des postes budgétaires, en assurant la formation nécessaire de l'encadrement de ces infrastructures pour qu'elles jouent réellement leur rôle dans la société.

Vous parlez de la formation de l'encadrement. Qu'es ce que vous entendez exactement par ces propos, Monsieur le Ministre ?

Vous savez, nous avons plusieurs instituts qui sont chargés de la formation des cadres en matière de jeunesse mais aussi des cadres en matière de sport. Il faut renforcer ce dispositif pour que l'on puisse accompagner l'effort considérable dans les infrastructures

de jeunesse. Il faut un effort de formation parallèle pour que ces infrastructures aient l'encadrement technique nécessaire et administratif pour assurer leur fonctionnement.

Il faut un encadrement pour les maisons de jeunes. Une auberge de jeune ou un complexe sportif de proximité ont besoin d'un encadrement et tout cela doit se faire sur un plan que nous avons étalé sur les 4 prochaines années. Pour l'année 2014, nous espérons ouvrir environ 5000 postes au niveau du secteur de la jeunesse et des sports.

Es-ce que les infrastructures sportives de proximité seront-elles favorisés à l'avenir à travers le territoire nationale. Ce qui est constaté aujourd'hui, sur les 1450 communes, 70% sont dépourvus d'infrastructures de jeunesse de proximité. Il n'y a pas de stades, pas de piscine, il n'y a aucune infrastructure.

Je ne suis pas du tout d'accord. Je ne sais pas si vos statistiques sont officielles. Ce qui est sur, c'est qu'aujourd'hui, beaucoup de commune bénéficient d'au moins une infrastructure. Nous venons de terminer un travail avec les directions de jeunesse. Nous avons l'objectif d'aller vers un complexe sportif au niveau de chaque daïra, c'est-à-dire au minimum une salle omnisport, une piscine couverte et un terrain.

Nous ne sommes pas très loin de cet objectif.

Daïra et pas commune ?

On ne peut pas inscrire une piscine pour chaque commune. C'est démesuré. Par contre, notre objectif dans les meilleurs délais, c'est d'avoir une infrastructure de jeunesse ou de sport au niveau de chaque commune. Nous terminons le plan quinquennal 2010/2014 et nous sommes entrain de préparer le plan quinquennal 2015/2019 et dans ce dernier cadre, nous sommes entrain d'inscrire toutes les opérations qui vont vers l'ensemble des communes avec comme objectif au moins une infrastructure de jeunesse ou de sport au niveau de chaque commune en sachant que certaines communes plus importantes par le nombre d'habitant peuvent avoir des infrastructures dignes d'une daïra du faite de leur importance.

Mais d'une manière générale, le plan quinquennal 2015/2019 doit aller surtout vers ses petites daïras ou petites communes pour faire en sorte que toute notre jeunesse ait accès aux infrastructures de jeunesse et de sport là où elles existent.

Vous avez déclaré récemment, lors de l'un de vos déplacements, qu'il faut instaurer la carte sportive. Qu'entendez-vous par là ?

Tout à fait. C'est éminemment important. On ne peut pas pratiquer une quarantaine de discipline sportive au niveau de chaque région. On sait très bien que certaines régions excellent dans certains sports, d'autres dans d'autres sports. Il y a des habitudes et des traditions, une concentration d'encadrement de qualité. Je crois qu'il faut investir dans les sports qui ont une assise au niveau d'une localité ou d'une région.

Le basket, le volley-ball ou la natation constituent des pôles de développement dans certaines régions. Il faut mettre les moyens au niveau de ces régions et avoir une carte

sportive nationale. L'idéal est d'avoir au maximum une dizaine discipline par commune et les moyens mis à la disposition de ces disciplines seront importants pour permettre aussi bien la pratique sportive de masse que la pratique de haut niveau.

Disperser nos moyens sur toutes les disciplines, je ne pense pas que ce soit la meilleure solution de développer le sport au niveau de tous le territoire national.

Pour mettre en place la carte sportive, il vous faudrait un fichier national pour avoir une visibilité. Es-ce que c'est en cours.

Il est pratiquement finalisé. Tous ces dossiers ont été finalisés. Nous avons commencé ce travail, il y a 3 à 4 mois. Nous avons une véritable carte sportive nationale. Nous avons aussi une carte des infrastructures sportives et de jeunesse. Nous savons exactement le manque qu'il faut combler dans le cadre du prochain plan quinquennal.

Nous avons aussi une idée sur les retards engendrés au niveau de certaines infrastructures. L'Algérie est un pays vaste. Il y a eu beaucoup d'investissement et de projets d'investissement et je pense que pour l'année sportive prochaine, nous allons aller vers une nouvelle politique sportive nationale basée sur cette carte sportive nationale et ses spécificités.

Le manque est de combien ?

Nos objectifs : 1 complexe sportif par daïra, une infrastructure sportive par commune. C'est énorme : il s'agit de plusieurs milliers de projet. Dans le plan quinquennal 2010/2014, le nombre de projet était de presque 5000. Je pense que nous aurons un nombre de projet similaire pour le plan 2015/2019 mais peut être avec un coût moindre parce que nous n'aurons pas beaucoup de grands projets comme pour le plan quinquennal actuel.

Parallèlement aux projets que vous comptez réaliser pour l'horizon 2019, vous voulez aussi procéder à l'assainissement du secteur. Vous parlez de réduire le nombre des associations et optimiser leur rendement. Comment ?

Le meilleur moyen est d'évaluer ces associations. Une association ne peut activer que si elle a un bilan, un bilan d'activité, un bilan financier et donc le financement de l'Etat ne doit se faire qu'à travers ce contrôle qui se fait normalement de manière régulière. Nous avons commencé à le faire cette année et nous somme surpris de voire que le nombre d'association a été réduit de 50% dans certaines régions. Ces associations existaient mais n'activaient pas réellement. Le fait de demander les documents nécessaires à une subvention nous permettra de travailler réellement dans le futur avec les gens qui ont activé sur le terrain.

Vous parlez de beaucoup d'argent et du volume de financement de l'Etat. La dernière fois, au sortir de cette émission, vous m'avez dit que pour ne pas vous choquer avec les auditeurs, je ne peux pas vous donner le chiffre. Allez-vous me le donner ce matin ?

Le chiffre de quoi ?

Le financement de ces associations. Vous m'avez dit beaucoup, beaucoup, beaucoup d'argent !

Le budget central et décentralisé est de l'ordre de 300 millions d'euro.

Pour les associations ?

Pour le fonctionnement, associations incluses. Je peux vous donner un ordre d'idée pour les fédérations importantes. C'est entre 7 milliards de centimes à 14/15 milliards de centimes. Ce sont des extrêmes. En moyenne, ça tourne autour entre 8 et 10 milliards de centimes pour chaque fédération.

Financement ou sponsoring ?

Je parle de financement direct de l'Etat. Je ne parle pas des aides indirectes. Les aides indirectes, c'est le personnel que l'on met à la disposition de ces fédérations, c'est aussi les infrastructures que l'on met à leur disposition. Je parle de l'aide aux fédérations, je ne parle pas de toutes les ligues de toutes les disciplines sportives qui sont soutenues par l'Etat. Tous les clubs sont soutenus par l'Etat. Même les clubs professionnels. L'effort est important. Si on ne met pas de l'ordre, on sera toujours amené à distribuer une enveloppe importante sans que l'on puisse avoir des résultats. C'est pour cela que j'ai dit qu'il fallait une carte sportive nationale et privilégier les activités les plus performantes et celles qui ramène une massification de la pratique sportive.

Monsieur Mohamed TAHMI, vous avez parlé de beaucoup d'argent dans le sport, 300 millions d'euro. C'est le montant global du financement existant au niveau de votre département ministériel. Il y également la corruption, c'est une évidence, comment comptez-vous agir puisque vous avez dit que le financement direct des fédérations sera à l'avenir révisé ?

Tout à fait. Il y a donc une nouvelle loi qui sera présentée à l'Assemblée Populaire Nationale qui mettra, je l'espère beaucoup d'ordre dans les flux d'argent. Il est clair qu'aujourd'hui, aucune association ne sera financée par l'Etat si ses comptes ou ses bilans ne sont pas contrôlés. C'est le b.a.-ba du financement des associations. Je crois que c'est le seul moyen de promouvoir la bonne gouvernance au niveau de nos associations et surtout favoriser les associations qui sont actives au niveau du terrain au détriment de celles qui n'activent pas.

Il a suffit d'entamer une opération de contrôle d'une manière décentralisée au niveau des différentes Directions de la Jeunesse et des sports des Wilaya et on sait rendu compte, au terme de cette opération qu'un pourcentage appréciable d'association n'étaient pas du tout actives, c'est-à-dire apte à exister sur le terrain alors qu'elles existaient sur le plan administratif et qu'elles percevaient une aide de l'Etat.

Alors, cette loi. Pas beaucoup d'adhésion, il faut le reconnaître aujourd'hui puisqu'elle a été déjà débattue en commission. Certaines fédérations l'a remettent en cause. Pourquoi ?

Je suis étonné. C'est complètement faux. Je pense au contraire que cette loi a eu l'adhésion de tout le monde. Elle a été discutée avec tous le mouvement sportif national. J'ai présenté le projet devant la commission Jeunesse et Sport de l'APN et ça s'est très bien passé. Au contraire, on sent qu'il y a une adhésion totale pour cette loi puisque elle est venue combler le vide qui existait en matière de gestion, de lutte contre la corruption, contre la violence, en matière de lutte contre le dopage.

D'une manière générale, il n'y a pas à ma connaissance de remarques de fond mais probablement un enrichissement. On sent une adhésion derrière cette loi.

Je parle des fédérations, donc une nouvelle loi qui sera présentée en plénière. Mais aussi des réalités évidentes pour le financement des clubs. Vous avez dit qu'à partir de 2017, l'Etat ne donnera plus d'argent au club. D'où trouveront-ils les financements lorsque l'on sait que le sport ne draine pas les investisseurs ?

Je n'ai jamais dit que l'Etat ne donnerait plus d'argent. L'Etat financera toujours les activités sportives. S'agissant des clubs professionnels, s'agissant de sociétés commerciales, la loi est claire. Une société commerciale ne peut pas prétendre à une subvention ou une aide de l'Etat. Cependant, il y a une période de transition qui a démarré il y a de cela trois années et qui va s'étaler, si la loi est adoptée sur les 5 prochaines années. Donc cela fera 8 années. Pendant cette période, l'Etat, à travers une aide matérialisée par un contrat avec ces sociétés commerciale, maintiendra l'aide. Cette aide est considérable mais au-delà, le club qui est une société commerciale doit donc vivre de ses propres ressources.

C'est la loi qui le dit. C'est la loi commerciale mais aussi la loi du sport. Le club professionnel est une entité commerciale qui ne peut pas prétendre à une aide à partir du budget de l'Etat.

Mais aujourd'hui, la réalité est que tous les clubs, ou du moins une majorité d'entre-eux, risquent de mettre la clef sous le paillason. Es-ce que vous en avez conscience, puisque vous parlez de la période de transitions.

Mais aujourd'hui, tous ces clubs bénéficient de l'aide de l'Etat qui est considérable. On peut en parler. C'est 2,5 milliards par club et par année. C'est le remboursement de tous les frais de transport, de restauration et d'hébergement des équipes séniors et de jeunes avec un pourcentage considérable.

C'est la prise en charge de l'encadrement technique qui est mis à la disposition de ces clubs. C'est la construction de ce que l'on appelé au début un centre de formation et qui est en réalité une base d'entraînement. L'aide de l'Etat sera de l'ordre de 24 milliards de centimes pour chaque club professionnel, c'est à dire au moins 30 clubs.

Il y a d'autres formes d'aide. Il y un prêt bancaire à taux bonifié, de l'ordre de 10 milliards de centimes pour les clubs qui veulent investir dans une infrastructure. Il y aussi d'autres formes d'aides indirectes pour ces clubs et ceci va s'étaler probablement sur les 5 prochaines années.

Et les disciplines dites mineures qui souffrent le plus aujourd'hui.

Je parle du sport professionnel. Je ne parle pas de discipline mineure. La boxe ou le cyclisme sont des disciplines majeures en Algérie.

Pour les 3 dernières années, ce n'est plus le cas, au plan des résultats.

Je peux vous donner le budget alloué à la fédération de boxe. Environ 10 milliards de centimes. La même chose pour l'athlétisme. C'est ça la vérité.

Vous allez les maintenir .

Probablement. Peut-être allons-nous les renforcer sur la base d'une convention. Nous venons de terminer cette semaine les bilatérales avec les fédérations. Il n'y aura aucune subvention s'il n'y a pas un contrat établi entre les pouvoirs publics et les fédérations sur des objectifs précis.

Je ne parle pas uniquement d'objectifs sportifs. Les objectifs dans ces conventions prévoient qu'une part importante de ces subventions de l'Etat doit être adressée à la formation et à la prise en charge des jeunes talents. Je crois qu'il faut aujourd'hui une politique de formation des jeunes talents pour que l'on puisse renouveler notre élite nationale qui au fil du temps a disparu.

Justement pour les jeunes talents, puisque l'on parle de jeunesse aujourd'hui, les écoles de sport ?

Nous avons démarré au niveau de Sétif, avec la première école olympique.

Vous en avez annoncé deux autres à Biskra et Sidi-Bel-Abbès.

Nous avons démarré la première école avec une cinquantaine de sportif et notre objectif pour la prochaine rentrée scolaire et universitaire est d'atteindre 300 sportifs ainsi que 200 à Biskra et probablement à Sidi Bel-Abbès parce que l'école ne sera prête que dans les prochains mois du fait des retards enregistrés. Celle de Biskra est fin prête. Cela permettra à toutes les fédérations de mettre leur élite, en termes de jeunes talents, au niveau de ces écoles. C'est la future pépinière susceptible de participer aux jeux olympique de 2016. Ce sont des jeunes âgés entre 15 et 19 ans dans toutes les disciplines et avec une prise en charge totale par l'Etat.

Ces écoles ont leur propre budget et nous donnerons tous les moyens nécessaires aux fédérations pour mettre leurs athlètes au niveau de ces écoles comme une première étape pour la prise en charge de l'élite.

Maintenant, en matière de massification de la pratique sportive au niveau scolaire, il y a une expérience qui touche plus de 18.000 élèves au niveau des classes Sports/études. Notre objectif est de multiplier ce nombre et d'inclure ces classes dans une véritable politique de développement du sport scolaire et de revoir la place du lycée sportif

national et de ses annexes et probablement d'aller vers la création de lycées spécialisés au niveau des Wilaya.

On doit créer dans les prochains jours une commission mixte avec le ministère de l'éducation nationale pour essayer de coordonner nos actions et faire en sorte que la pratique sportive au niveau des établissements soit la plus large possible et que ça deviennent quelques choses qui fasse partie du programme. C'est notre objectif pour tous les établissements. La pratique sportive doit se généraliser, particulièrement pour le niveau le plus bas des écoles.

Pour repérer les jeunes talents.

Pas uniquement. Il s'agit de développer cette culture d'éducation physique et sportive et les jeunes talents vont émerger de façon automatique. Il y a aussi en parallèle le sport civil qui est là pour détecter les jeunes talents et permettre leur émergence.

A titre d'exemple, nous avons été à Ksar El Boukhari, il y a un mois et demi ou deux mois où il y a une nouvelle infrastructure de 2000 à 3000 places qui sera dédiée exclusivement à la gymnastique, c'est-à-dire qu'il y aura des équipements permanents au niveau de cette salle parce que l'on sait que Ksar El Boukhari est une véritable école de gymnastique.

Cela rentre dans le cadre de cette politique sportive basée sur la carte sportive nationale.

Vous parlez de convention avec le secteur de l'éducation nationale. Es-ce qu'il y aura la même convention avec celui de l'enseignement supérieur ?

Il faudrait aussi que le sport fasse partie du quotidien de nos universitaires d'autant plus que nos universités sont pourvues d'infrastructure. On n'a pas besoin de sport de haut niveau dans nos universités aujourd'hui ni au niveau du sport scolaire. Nous avons besoin d'une pratique sportive qui permette à un large public d'universitaires et d'élèves dans le scolaire d'accéder au sport.

On a fait du retard mais on le fait quand même.

On le fait. Vous étiez avec nous à Constantine et nous avons pris la décision d'inscrire une piscine semi-olympique au niveau de la nouvelle université parce que il y a 19 salles au niveau de l'université Ali Mendjli et il y aura, avec le concours du Ministère de la Jeunesse et des sports une piscine semi-olympique pour permettre aux étudiants d'accéder à une pratique sportive de masse.

Mais les piscines devraient être élargies à toutes les APC et toutes les collectivités locales également.

C'est notre objectif mais ça prendra du temps car ça a un coût. Si on arrive, d'ici la fin du plan quinquennal, une piscine par daïra, on aura fait un grand pas. Un programme de 1500 piscines, c'est un coût énormes.

C'est un pays chaud. On a besoin de nous rafraîchir également. Vous avez annoncé également la création de 15.000 nouveaux postes dans le secteur de la jeunesse et des sports dans les 4 prochaines années. Cela consistera à quoi exactement ?

C'est le déficit que l'on enregistre aujourd'hui. On ne peut pas le combler en une année donc on en comblera une partie durant l'année 2014. On va essayer d'étaler le reste sur les 3 autres années. Cela concerne l'encadrement technique, de jeunesse ou de sport, mais aussi tout l'encadrement administratif de toutes les infrastructures qui aujourd'hui existent à travers le territoire national.

L'un des grands problèmes et une question d'actualité sur le handball que vous connaissez très bien, vous avez reçu le président de la fédération internationale de handball et vous pensiez que ce dossier était réglé et aujourd'hui un nouveau bras de fer avec cette fédération internationale est engagé. Où en êtes-vous aujourd'hui ?

Une correspondance a été adressée par le comité olympique algérien. Une réunion a eu lieu entre le comité olympique algérien et la fédération algérienne de handball. A ma connaissance, une correspondance, une réponse, a été adressée à la fédération internationale de handball par le comité olympique algérien, hier, concernant le déroulement, le litige porte sur le déroulement de la dernière assemblée générale de la fédération algérienne de handball.

Le président sortant a envoyé un recours à la fédération internationale de handball concernant son inéligibilité. Son inéligibilité comme l'inéligibilité de beaucoup de dirigeants pendant ce renouvellement est secondaire et est venu après le rapport de l'inspection du ministère de la Jeunesse et des Sports en matière de gestion des deniers. Le Ministère ne s'est pas du tout intéressé à la gestion technique et aux résultats. Nous pensons que c'est le rôle de l'assemblée générale.

Par contre, en matière d'argent et de deniers publics, il est important de rappeler que l'argent public doit être utilisé conformément aux lois en vigueur. Tout dépassement a fait l'objet d'une inéligibilité. Ce sont des dossiers qui sont en cours de traitement au niveau de l'inspection générale du Ministère de la Jeunesse et des sports. Toutes les pièces manquantes doivent être ramenées et en cas de dépassement qui ne relève plus du Ministère de la Jeunesse et des sports, ces dossiers seront transmis aux institutions concernés.

Vous parlez de la Justice.

Tout à fait. S'il y a un dépassement en matière de gestion, la justice tranchera.

Vous avez parlé d'une dernière correspondance qui a été adressé hier. Es-ce que le risque d'une exclusion des compétitions internationale est toujours là ?

Il y a toujours un risque mais je crois qu'il y a eu des réserves émises par la fédération internationale de handball. Le Comité olympique en collaboration avec la fédération

nationale de handball a répondu et je pense qu'il faut trouver une solution au plus vite et éviter à ce qu'il y ait un conflit avec la fédération internationale pour la simple raison que l'on pratique le handball chez nous et aussi sur le plan internationale.

S'il y a des choses à régler en matière de statut et de réglementation, notre objectif, et nous l'avons déclaré depuis plusieurs mois, nous avons décidé de ne plus inclure d'expert. Il y a une nouvelle loi et nous allons certainement inclure de nouvelles règles en matière de gestion des fédérations pour que l'on soit conforme totalement aux instances internationales.

Vous parlez de la nouvelle loi, la corruption, vous allez sévir l'avenir ?

Je préfère parler de bonne gouvernance. La corruption si elle existe doit être combattue. On ne peut pas du tout aller vers la promotion de la pratique sportive, la promotion de l'élite et des résultats, s'il n'y a pas une lutte implacable contre la corruption et on sait qu'elle existe dans certaines disciplines.

La lutte contre la violence dans et autour des stades à la faveur de la nouvelle loi. Comment allez-vous agir ?

Tout à fait. C'est là où j'ai dit qu'il y avait une adhésion de tout le monde. Il y avait un vide en matière de lutte et de prévention contre la violence. Nous avons l'arsenal juridique nécessaire pour mieux nous organiser et mieux prendre en charge ce fléau qui malheureusement s'est développé.

Avec une note optimiste, les rapports de l'année 2013 donnent des résultats encourageants par rapport à ceux de 2012.

Oui, mais pour mener cette lutte, il faut un fichier national de ce que l'on appelle les hooligans.

On ne l'a pas encore, il faut attendre la loi, qu'elle soit adoptée et que les mécanismes soient mis en jeu et ça se fera.

Dans les années 80, l'Algérie organisait le Rallye de Dakar. Es-ce que l'on pourrait penser qu'à l'avenir, on le réorganiserait encore ?

J'ai été délégué de la fédération algérienne de sports mécaniques jusqu'à Tamanrasset lors du rallye Paris Dakar en 1985, si mes souvenirs sont bons. Je suis un ancien des sports mécaniques aussi. Mais aujourd'hui, ce rallye n'est plus sur le continent africain, il est sur un autre continent. Les conditions géopolitiques font que c'est un projet qui verra peut-être le jour mais pas dans l'immédiat.